

Service d'Agglomération de Bastia

Dernière facturation : Information importante aux abonnés

Gestion de la fin des contrats de délégation de service public eau et assainissement de la Communauté d'agglomération de Bastia

L'O.E.H.C gèrait, dans le cadre d'une délégation de service public, l'alimentation en eau potable et l'assainissement des eaux usées de l'agglomération de Bastia, jusqu'au 31 décembre 2015, date à partir de laquelle la gestion a été reprise, en régie, par Acqua Publica, la Régie des Eaux du Pays Bastiais.

L'O.E.H.C a émis, début janvier 2016, une dernière facturation correspondant aux prestations assurées par ses soins jusqu'au 31 décembre 2015. Au total, ce sont près de 28.000 factures qui ont ainsi été envoyées.

Pour des raisons impératives liées au transfert entre l'O.E.H.C et Acqua Publica, cette facturation, estimative, a peut-être surestimé votre consommation et suscité de votre part inquiétude, interrogations ou remarques légitimes.

Parce que bien conscient de cette situation inconfortable occasionnée, l'O.E.H.C s'engage dans les meilleurs délais, en cas de trop-perçu, et ce, en collaboration avec la nouvelle régie, à régulariser l'ensemble des abonnés concernés.

A cet effet, depuis le 1^{er} janvier, l'O.E.H.C a mis en place une structure transitoire permettant de répondre au mieux aux questions des usagers. C'est ainsi que 3 agents sont donc à votre écoute, pour assurer le suivi relatifs à ces factures, dans nos locaux ou par téléphone.

Enfin, nous rappelons que, pour tout autre problème ne relevant pas de cette dernière facturation, vous devez obligatoirement vous adresser désormais, depuis le 1^{er} janvier 2016, à ***La Régie des Eaux du Pays Bastiais« Acqua Publica », rue du Maréchal Juin, Clos Mimosas lot n°4, 20600 Bastia (04 95 32 20 20).***